



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

GRANDES CULTURES

N°13 du 18/11/2025

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

- P. 1 Météo
- P. 2 Biodiversité et santé des agrosystèmes
- P. 4 Colza
- P. 11 Céréales d'hiver

A RETENIR

C'est le dernier BSV rédigé en 2025 à partir d'observations.

Le BSV Bilan de la campagne 2024-2025 sera édité en janvier.

Colza :

- Pause hivernal : arrêt végétatif et défoliation.
- - Larves d'altises : pression en augmentation. Variabilité d'une parcelle à l'autre.
- - Les cuvettes jaunes peuvent être mise hors gel.

Céréales d'hiver :

- Risque limace moyen à élevé. Surveillez les parcelles.
- Risque pucerons faible.
- Risque cicadelle nul avec les gelées généralisées.

Météo

Prévision à 7 jours :

MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24
-1° / 8°	-2° / 7°	0° / 5°	-3° / 4°	-2° / 4°	-4° / 6°	1° / 8°
▲ 20 km/h	◀ 20 km/h	▶ 10 km/h	▼ 15 km/h	▶ 15 km/h	▲ 15 km/h	◀ 15 km/h 45 km/h

(Source : Météo France, Varois et Chaignot (21490), 18/11/2025 à 10h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Biodiversité et santé des agrosystèmes

Toutes les fiches biodiversité et santé des agrosystèmes ainsi que les fiches réglementaires sont disponibles sur le site de la [Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté](#).

Biodiversité et santé des agrosystèmes

Ces **notes biodiversité** visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.



Datura

Le Datura est une plante adventice toxique qui doit être identifiée et gérée à l'échelle de la rotation, notamment en présence de céréales et de cultures légumières. Retrouvez ci-joint la [note nationale](#) ainsi que des fiches de reconnaissance plus précises entre plusieurs espèces de Datura, toutes toxiques ! [ICI](#)

Ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive et allergisante qui colonise de plus en plus notre région Bourgogne - Franche-Comté, notamment la Saône-et-Loire, la Nièvre et le Jura.

Elle est surtout présente dans les parcelles ou les cultures de printemps telles que tournesol et soja sont fréquentes. Les solutions de désherbage sont plutôt limitées sur ces 2 cultures et pas toujours très efficaces. Outre ces problèmes de santé publique, sa nuisibilité est importante dans ces cultures. La mauvaise gestion des bords de chemin, des bordures de parcelle, des intercultures et une mauvais nettoyage des outils participent également à la dissémination de l'ambroisie.





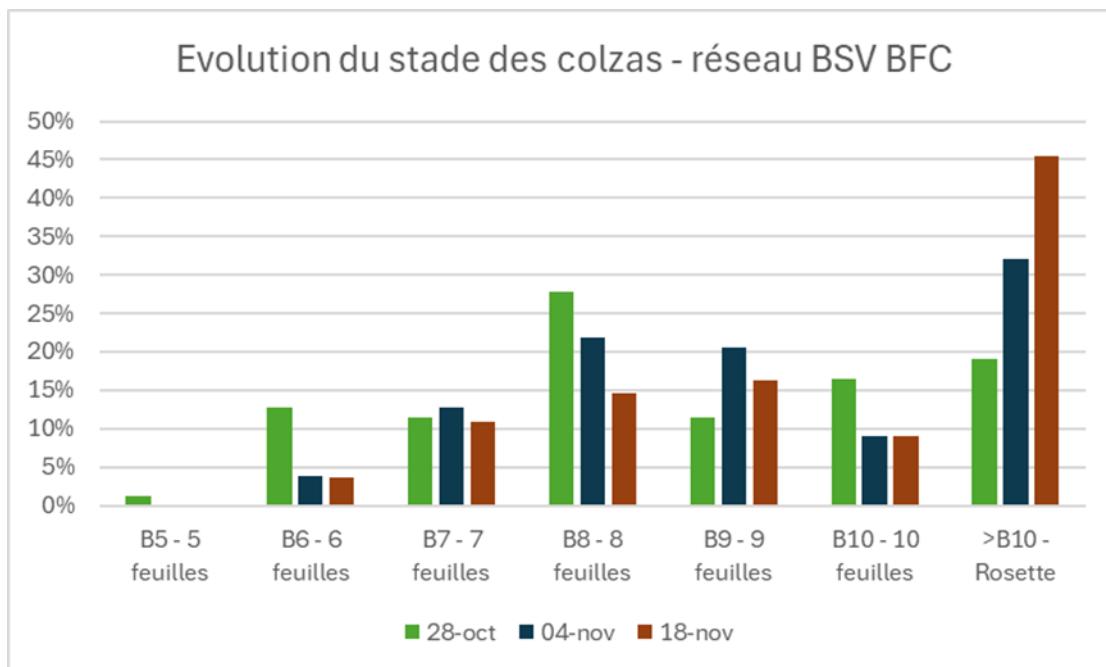
COLZA

RESEAU 2025-2026

Cette semaine, le BSV a été rédigé à partir des observations réalisées dans 58 parcelles.

Stade des colzas

La moitié des parcelles a désormais atteint le stade rosette.
Le rafraîchissement des températures entraîne l'arrêt végétatif et le début de la défoliation dans un grand nombre de situations.



Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définis :

A l'entrée de l'hiver	
Biomasse minimum	> 1 kg/m ² (soit plus de 30 g/plante)
Biomasse optimum	> 1,5 kg/m ² (soit plus de 45 g/plante)

Les pesées réalisées cette semaine reflètent l'hétérogénéité des situations rencontrées sur le terrain.

Commune	Dép.	Variété	Stade	Densité (pl/m²)	Bio-masse (g/m²)	Bio-masse (g/pl)
BRETIGNY	21		>B10	30	1580	53
BUNCEY	21	ES MAMBO	B8	23	770	33
COURBAN	21	MÉLANGE	B8	32	2650	83
DAMPIERRE EN MONTAGNE	21	MÉLANGE	>B10	28	1440	51
ÉPOISSES	21	MÉLANGE	>B10	20	2170	109
FLAGEY ECHEZEAUX	21	HEMOTION	>B10	29	600	21
FONTAINE-FRANÇAISE	21		B7	33	1300	39
MARLIENS	21	RGT PARADIZZE	>B10	28	1100	39
MONTIGNY-MONTFORT	21	MÉLANGE	B6	37	920	25
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIÈRE 1	21	MÉLANGE	>B10	19	2100	111
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIÈRE 2	21	ES MAMBO	B8	43	1150	27
RUFFEY-LÈS-ECHIREY	21		>B10	28	1540	55
SELONGEY	21	MÉLANGE	B6	26	980	38
SPOY	21		B7	38	1240	33
SUSSEY	21	HELYPSE	B9	32	1200	38
VAROIS-ET-CHAIGNOT	21		B9	32	1500	47
MONTUSSAINT	25	ES DOMINO	B10		2900	
POULIGNEY-LUSANS	25	MÉLANGE	>B10		4500	
ANNOIRE	39	LID BESSITO	>B10	22	1850	84
ASNANS-BEAUVOISIN	39	MÉLANGE	>B10	24	2630	110
AUTHUME	39	HEMOTION	>B10	26	1075	41
COSGES	39	LG AVENGER	>B10	34	2860	84
LA LOYE	39	MÉLANGE	>B10	25	645	26
MALANGE	39	BLACK PANTHER	>B10	26	797	31
OUNANS	39	BLACKPANTHER	>B10	22	636	29
RUFFEY-SUR-SEILLE	39	MÉLANGE	>B10	17	3180	187
SAINT-AUBIN	39	BLACKBERRY	>B10	14	2610	186
SAINT-LOTHAIN	39	MÉLANGE	>B10	23	3054	133
SERMANGE	39	FELICIANO KWS	>B10	19	1126	59
VAL-SONNETTE	39	KWS GRANOS	>B10	32	2780	87
SANCÉ	71	ALASCO	B7		2033	
TOURNUS	71		B7		1360	
CHEMILLY SUR SEREIN	89				1332	74
LAROCHE SAINT CYDROINE	89	HEMOTION			2102	100
NOYERS 1	89	MELANGE	>B10			80
NOYERS 2	89	MELANGE	>B10			47
SAINPUITS	89	MELANGE	B9			44

Ravageurs

Larves de grosses altises (altises d'hiver)

Description :

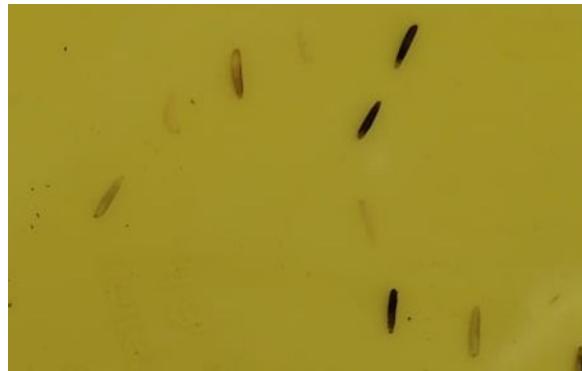
Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur. La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

Attention à ne pas confondre dans les Berlèses, les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.

Larve d'altise	Larve de diptère
3 paires de pattes	Absence de patte
Extrémités noires, voir plaques noires sur le corps à un stade avancé.	Corps entièrement translucide (jaune / blanc)



Larves d'altises (vu à la loupe)



Larves et pupes de diptères

CL. Lévêque
CA89

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées : 150 à 200 g/m² minimum) peut permettre de diminuer la pression exercée par les larves par un effet de leurre.

Seuil indicatif de risque :

Méthode dissection au champ : larves présentes dans plus de 70 % des plantes

OU

Méthode Berlèse :

Si colza de plus de 45 g/plante, bien enracinés et sans carence azotée (absence de risque agronomique) : 5 larves en moyenne par plante.

Si risque agronomique identifié : 2,5 larves en moyenne par plante.

Outil d'estimation du risque lié aux larves de grosse altise (Terres Inovia) : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Observations :

Les altises adultes sont toujours présentes dans les parcelles.

Au champ, des trous d'entrée et de sortie de larves sont visibles sur les pétioles. Cependant, après dissection, des larves de diptères sont aussi régulièrement observées.



*Galeries de larves dans les pétioles
E. Courbet (CA70)*

La méthode Berlèse permet davantage de précision dans l'identification et le dénombrement des larves d'altises.

La pression larvaire est en augmentation : dans 11 parcelles sur 44, le nombre de larves dépasse le seuil indicatif de risque pour les petits colzas ou colzas carencés. Et dans 18 autres parcelles, le seuil indicatif de risque est dépassé peu importe l'état du colza.

Dép.	Commune	Nombre de larves / plante
21	BRETIGNY	3,4
21	BUNCEY	12
21	CHAIGNAY	21
21	CORCELLES LES ARTS	19,4
21	COURBAN	2,2
21	DAMPIERRE EN MONTAGNE	0,3
21	DIENAY	5
21	ÉPOISSES	5
21	FLAGEY ECHEZEAUX	1,9
21	FONTAINE-FRANÇAISE	22,8
21	MARLIENS	13
21	MONTIGNY-MONTFORT	2,2
21	POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIÈRE 1	3,9
21	POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIÈRE 2	4,3

21	RUFFEY-LÈS-ECHIREY	6,2
21	SELONGEY	12,3
21	SPOY	10,2
21	SUSSEY	2
21	TIL-CHATEL	8,5
21	VAROIS-ET-CHAIGNOT	18,1
39	ANNOIRE	2,15
39	ASNANS-BEAUVOISIN	1,45
39	AUTHUME	2,7
39	COSGES	5,2
39	LA LOYE	1,37
39	MALANGE	3,15
39	OUNANS	5,75
39	RUFFEY-SUR-SEILLE	8,45
39	SAINT-AUBIN	2,6
39	SAINT-LOTHAIN	4
39	SERMANGE	3,15
39	VAL-SONNETTE	2,4
58	LURCY-LE-BOURG	0,6
71	SEVREY	4,9
89	AIGREMONT	4,2
89	BLANNAY	6
89	CHARBUY	1
89	NOYERS 1	1,1
89	NOYERS 2	3,4
89	SAINT-MORÉ	0,8
89	SAINPUITS	1,64
89	SALIGNY 1	7,4
89	SALIGNY 2	5,4

Analyse du risque :

Le résultat des berlèses est fortement variable d'une parcelle à l'autre. L'analyse de risque (et donc les comptages) doivent se faire au cas par cas.

Pour les colzas de plus de 45 g/pl, bien enracinés, sans signe de carence, le risque est **moyen**.



Pour les colzas qui présentent un ou des facteurs de risque agronomiques, le risque est **élevé**.



Attention : les larves d'altises ne sont actives que lorsque les températures moyennes journalières sont supérieurs à 7-10°C.

METHODE BERLESE POUR L'ESTIMATION DE LA PRESSION EN LARVES DE GROSSE ALTISE DANS LES COLZAS

1. **Prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 x 5 plantes consécutives),
2. De retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
3. **Couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés)
4. Rincer encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves),
5. **Répartir les plantes sur un grillage qui recouvre un récipient** (cuvette, entonnoir sur flacon, ...). Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plante ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif.
6. Laisser sécher pendant 8 à 15 jours (selon la température de la pièce et la taille des plantes),
Après dessèchement complet des plantes, **compter le nombre de larves tombées** dans les récipients.
Les observations peuvent aussi se réaliser au fur et à mesure du séchage.



Terres Inovia



Une large majorité des Grosses altises du colza (adultes et larves) en région BFC présente des résistances aux pyréthrinoïdes.

Charançon du bourgeon terminal (CBT)

Description et Période de risque :

voir BSV précédents

Observations :

Le vol s'est poursuivi durant les 15 derniers jours à la faveur des après-midi ensoleillés. Le CBT a été piégé dans 68% des parcelles, avec en moyenne 11,4 individus par cuvette, sur l'ensemble de la région.

Suivi de maturité :

Captures du 7 novembre dans le Jura : présence de 2 femelles prêtes à pondre et de 2 autres femelles porteuses d'œufs non matures. D'autres femelles sont aussi présentes, sans qu'il ne soit possible de distinguer si elles ont déjà pondu ou pas encore.

Analyse du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir ne sont plus favorables au vol.

Les colzas sortent de la période de risque.

Maladies

Des macules de phoma sont signalées dans 3 parcelles du réseau.

Des symptômes de hernie des crucifères sont observés à SANCE (71) sur la variété ALASCO.

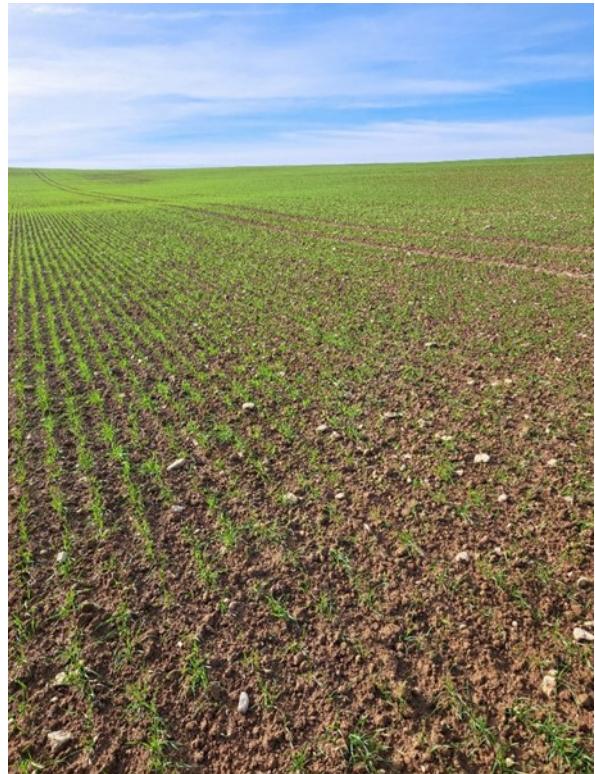


CEREALES D'HIVER RESEAU 2025-2026

Les semis se sont terminés dans de bonnes conditions.
53 parcelles de blé et 32 parcelles d'orge ont fait l'objet d'une saisie sur Vigicultures.



*Blé semé le 20/09 – tallage
photos COURBET CA 70*



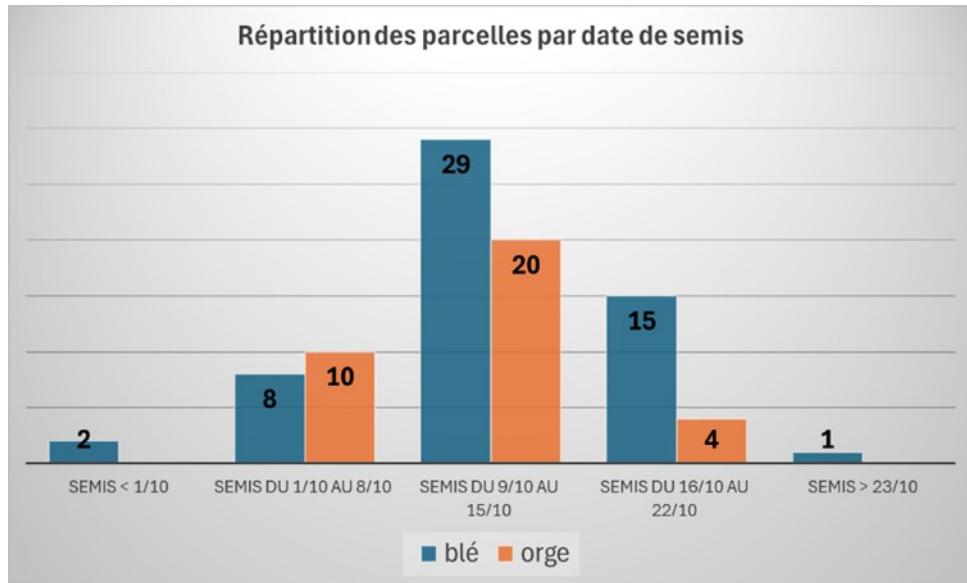
Semis du 10/10 – 3 f



Blé de maïs semé le 8/11 – pas levé

	Non levée	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tal-lage	Total
Blé	1	6	26	12	8	53
Orge	0	2	12	11	7	32
Total	1	8	38	23	15	85

Tableau des observations en nombre de parcelles

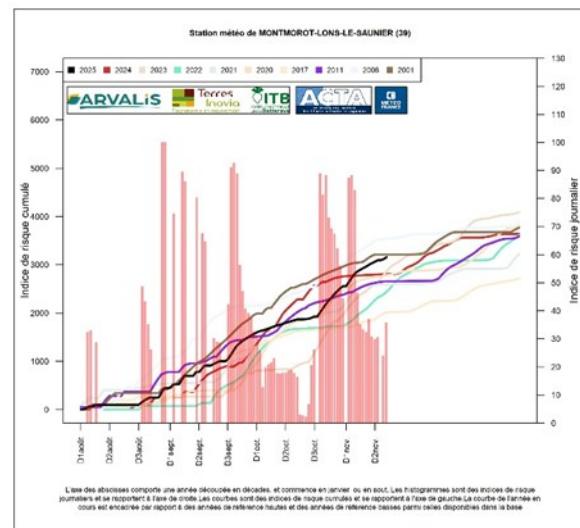
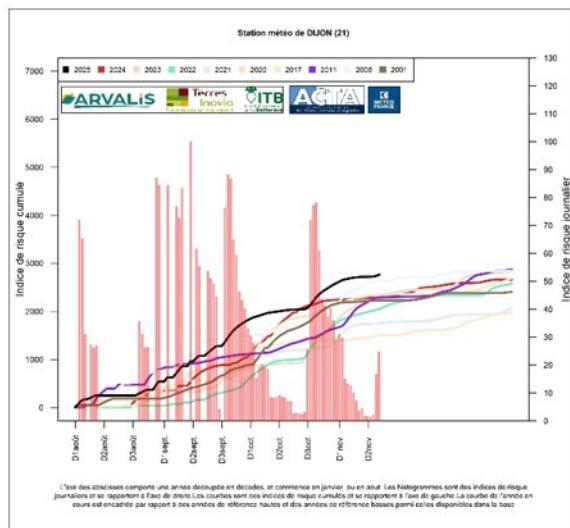


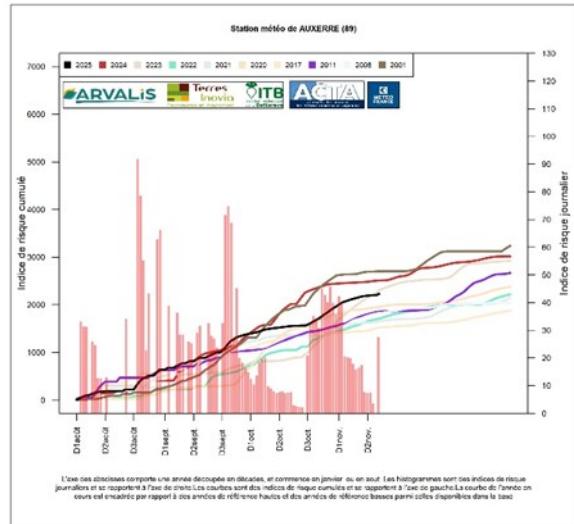
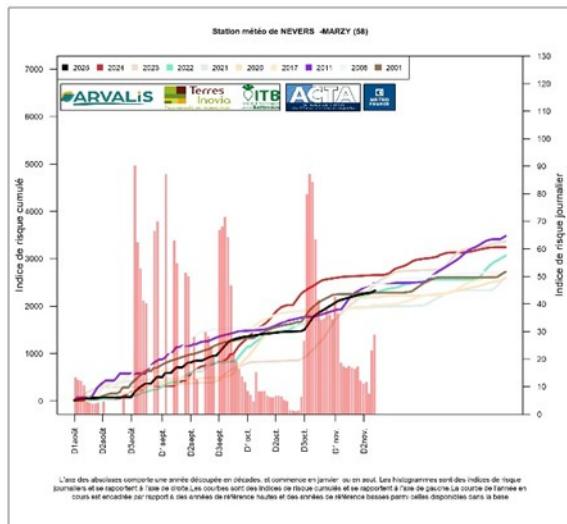
Ravageurs

Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

Que ce soit à Dijon, Auxerre, Nevers ou Lons, le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut s'annonce moyen à élevé.





Evaluer le risque limaces

Vous pouvez évaluer le risque limace avant les semis.

La pose de 4 pièges standardisés, couvrant 0,25 m² chacun, permet de donner une estimation du nombre d'individus au mètre carré dans la parcelle.

Pour pallier autant que possible l'hétérogénéité d'infestation, il est conseillé d'espacer les pièges d'au moins 5 mètres et de les répartir à l'intérieur de la parcelle en évitant les bordures pour ne pas biaiser la mesure.

De plus, pour éviter de créer des refuges de limaces, il est judicieux de déplacer tous les pièges de quelques mètres après chaque relevé.

Les pièges sont à installer face aluminium visible, de préférence le soir et doivent être préalablement humidifiés à saturation. Aucun granulé molluscicide ne doit être positionné dessous.

A partir de ce piége, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piége au m²) :

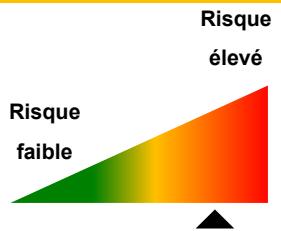
- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé



En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle à base de phosphate ferrique.

Les dégâts observés restent stables. Des morsures (de 1 à 15%, en moyenne 5% de plantes touchées) sont signalées dans 16 parcelles du réseau sur 85 levées.

Le risque limace est moyen à élevé. Surveillez les parcelles.



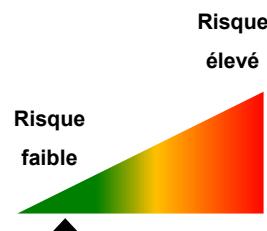
*Attaque de limace sur blé
photo Courbet CA70*

Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Cette semaine, sur 8 pièges relevés, quelques cicadelles ont été dénombrées sur 2 pièges.

Risque actuellement nul.
Après les gelées généralisées sur la BFC, le risque cicadelle devient nul.



Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sitobion*, *Metopolophium...*) vecteurs de la jau-nisse nanisante

ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjournier les pucerons plus de 10 jours de suite.

Malgré les conditions exceptionnellement douces, les pucerons restent discrets.

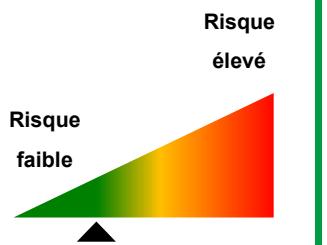
Sur 85 parcelles levées et observées, les pucerons sont signalés dans 17 parcelles (en moyenne 4% de pieds avec pucerons). Le seuil de 10% de pieds porteurs est atteint dans 2 parcelles.

Par ailleurs, quelques pucerons sont encore repérés sur pièges englués.

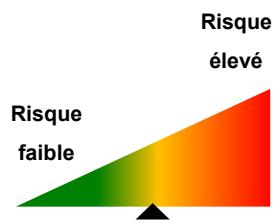


*Les pucerons ne sautent pas, ne s'envolent pas quand on s'approche.
Observer les plantes face au soleil permet de repérer les pucerons en transparence.
COURBET CA70*

Le risque est globalement faible.



Sur les parcelles où le seuil de 10% est atteint ou dépassé, un risque existe.



Risque faible sur orges tolérantes à la JNO (liste non exhaustive).

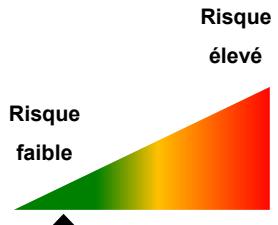
Escourgeons brassicoles : CARROUSEL, CONSTEL, KWS DELIS

Fourrages : KWS INNOVATRIS, KWS JOYAU, LG ZEBRA,

LG ZELDA, LG ZORICA, LG ZEBULON, ETERNEL, KWS EXQUIS,

KWS OVNIS, KWS SPLENDIS...

ORGES 2 RANGS : Idilic, KWS Mattis, KWS Ovnis, LG Caiman, Majuscule, Manade, Orcade, Organa, Spazio...



Adventices

Réglementation prosulfocarbe : [cliquez](#)

Vidéo = comment reconnaître les graminées ([cliquez](#))



Les graminées du type vulpins, ray-grass, bromes sont de plus en plus résistantes aux différentes molécules

Liens utiles pour plus d'information :

- Résistances aux PPP : [R4P \(r4p-inra.fr\)](http://r4p.inra.fr)
- Fiches biodiversité : <https://ecophyto-bfc.fr/documentation/fiches-biodiversite/>
- Plantes exotiques envahissantes : <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/centre-de-ressources-especes-exotiques-envahissantes/>
- Organismes nuisibles réglementés : https://www.eppo.int/ACTIVITIES/quarantine_activities
- Biocontrôle : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrol>



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDIS ETS BRESSON - ARVALIS - AXEREAL - CA 21 - CA 25-90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - YNOVAE - SENOGRAIN - SEINE YONNE - COOP BOURGOGNE DU SUD - DIJON CEREALES - EPLEFPA VESOUL - FREDON BOURGOGNE - GIROUX SAS - INTERVAL - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - ADAGRI LEGUY - SOUFFLET AGRICULTURE - TERRE COMTOISE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

Avec la participation financière de

